MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE



en ligne en ligne

AnIsl 41 (2007), p. 119-129

Alaa Talbi

Un exemple de « diplomatie en temps de guerre » entre les Mongols de Perse et les Mamlouks d'Égypte (701/1302).

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724710915	Tebtynis VII	Nikos Litinas
9782724711257	Médecine et environnement dans l'Alexandrie	Jean-Charles Ducène
médiévale		
9782724711295	Guide de l'Égypte prédynastique	Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant
9782724711363	Bulletin archéologique des Écoles françaises à	
l'étranger (BAEFE)		
9782724710885	Musiciens, fêtes et piété populaire	Christophe Vendries
9782724710540	Catalogue général du Musée copte	Dominique Bénazeth
9782724711233	Mélanges de l'Institut dominicain d'études	Emmanuel Pisani (éd.)
orientales 40		
9782724711424	Le temple de Dendara XV	Sylvie Cauville, Gaël Pollin, Oussama Bassiouni, Youssreya
		Hamed

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

ALAA TALBI

Un exemple de « diplomatie en temps de guerre » entre les Mongols de Perse et les Mamlouks d'Égypte (701/1302)

Lux XIII^e et XIV^e siècles, les Mamlouks et les Mongols de Perse connurent successivement des périodes de guerre et des temps de paix. Durant presque soixante ans (entre 658/1260 et 720/1320) et malgré les conflits, ils maintinrent une activité diplomatique assez fournie qui se manifesta à travers des échanges d'ambassades, de messagers et de commerçants.

La plus célèbre des tentatives de rapprochement entre ces voisins ennemis est celle engagée par l'ilḥān Aḥmad Tegüder (r. 680-681/1281-1282)¹. Après s'être converti à l'islam et avoir fait de sa nouvelle religion, une religion officielle, il essaya de l'imposer à ses sujets. Cependant, cette tentative de changer les mœurs et les croyances des Mongols échoua et il paya cet échec de sa vie.

Quarante ans plus tard (en 720/1320)², Mongols et Mamlouks réussirent à conclure un traité de paix dont les clauses n'ont pas été toujours respectées par l'une ou l'autre des deux parties contractantes³. Ce traité est néanmoins à l'origine d'une reconnaissance mutuelle entre deux

Je remercie mon codirecteur de thèse Tahar Mansouri qui était à l'origine de cette réflexion et qui a enrichi l'ébauche de cet article par ses suggestions.

- 1. Cf. Fiey, « Pourquoi la tentative », p. 1-33; Allouche, « Tegüder's », p. 437-446; voir également Amitai, « The conversion », p. 15-43 qui a expliqué les raisons du rapprochement et l'échec de cette initiative.
- 2. Voir les différentes dates de signature du contrat : 720/1320 selon Maqrīzī, Al-Sulūk 2/1, p. 209; 721/1321

d'après Ibn Ḥabīb, *Taḍkirat* 2, p. 115 et 723/1223 aux dires d'Ibn Aybak al-Dawādārī, *Al-Durr al-fāḥir*, p. 312; Amitai, « The resolution », p. 359-390.

3. Par exemple, l'article 2 du traité stipule qu': « Il n'y aurait aucune demande pour extrader ceux qui s'étaient sauvés d'Égypte»; ce qui ne fut pas respecté dans le cas de l'émir al-'Arab al-Šam 'Issa Ibn Muhannā qui fut renvoyé en Égypte en 734/1334. Cf. Ḥuṭayt, Qaḍāyā, p. 64.

États musulmans qui, après de longues années de guerre, réussissent enfin à s'accepter dans des frontières reconnues de part et d'autre. En marge de la signature de ce traité de paix, les deux États ont échangé des présents pour sceller cette nouvelle relation.

Le fait que les relations entre les deux États ne soient pas seulement des relations de paix, mais soient aussi émaillées de guerres épisodiques ⁴ n'empêcha ni les contacts ni les échanges d'ambassadeurs. Entre les années 658/1260 et 720/1320, l'état de guerre demeura quasiment constant et l'activité diplomatique entre les deux États consista essentiellement en des invitations à une soumission réciproque.

Les menaces mongoles visant la Syrie avaient repris dès la fin du XIII^e siècle. La première offensive eut lieu à Wādī al-Ḥaznadār (au nord de Ḥumṣ)⁵ en 699/1300. Elle était la plus importante depuis celles de 'Ayn Ğālūt (658/1260)⁶ et de Ḥumṣ (680/1281)⁷. Les Mongols de Perse réussissaient enfin à battre les Mamlouks et à occuper la quasi-totalité du territoire syrien⁸ grâce au rôle primordial joué par les émirs mamlouks réfugiés dans l'*Ilḥānat* de Perse⁹ et à l'appui de leurs alliés: les Arméniens, les Géorgiens et les Francs de Chypre. À cela, il faut ajouter l'existence de réelles faiblesses du côté mamlouk sur les plans à la fois politique (instabilité et échec d'une tentative de coup d'État ¹⁰) et militaire ¹¹.

Le discours de l'ilḥān mongol Maḥmūd Ġazān (r. 694-704/1295-1304) 12, alimenté par la rhétorique et l'idéologie islamique, s'inscrit dans la tradition gengis-khanide qui prétend à la conquête du monde. Sa principale motivation résidait dans le pillage des richesses et le gain facile pour remédier au déficit financier de son État 13 et tenter, par ce biais, de résoudre la crise économique et sociale dans laquelle se trouvait l'Ilḥānat de Perse sous son règne. Mais, un an après cette campagne victorieuse, les conditions climatiques empêchèrent l'armée mongole de poursuivre son chemin vers Damas 14, arrêtant définitivement l'avancée des Mongols en territoire syrien.

En 702/1303, les Mamlouks renversèrent la situation à leur avantage et défirent les Mongols à la bataille de Tall-Šaqḥab 15. Juste avant l'affrontement, Maḥmūd Ġazān envoya une lettre à al-Nāṣir Muḥammad b. Qalāwūn (r. 698-708/1299-1308) 16 qui lui répondit en dépêchant une ambassade mamlouke porteuse d'une missive à l'intention de l'ilþān 17. Lors de la réception

- 4. Cf. Amitai-Preiss, Mongols and Mamluks.
- 5. Maqrīzī, Al-Sulūk 1/3, p. 886.
- 6. Sur la bataille de 'Ayn Ğālūt, voir Amitai-Preiss, «In the aftermath of 'Ayn Ğālūt », p. 1-21.
- 7. Baybars al-Manṣūrī, Zubdat al-fikra, p. 179; Amitai-Preiss, Mongols and Mamluks, p. 187-201.
- 8. Cf. Amitai, «Whither», p. 225 sq.
- 9. Il s'agit de Sayf al-Dīn Qibǧaq et Baktimur al-Silāḥdār, Cf. Ibn Aybak al-Dawādārī, Al-Durra al-zakiyya, p. 373-374; Mufaḍḍal ibn Abī-l-Faḍā'il, Al-Nahǧ al-sadīd, p. 608-609.
- 10. *Ibid.*, p. 632; Baybars al-Manṣūrī, *Zubdat al-fikra*, p. 315.
- 11. Mufaddal ibn Abī-l-Fadā'il, Al-Nahğ al-sadīd, p. 634; Maqrīzī, Al-Sulūk 1/3, p. 386; Al-'Aynī, 'Iqd

- al-ğumān 4, p. II.
- 12. Cf. Barthold et Boyle, « Ġazān », p. 1067-1068. Remarque: je n'ai pas pu consulter l'article « Ġazān » de l'Encyclopedia Iranica.
- 13. Al-Ṣayyād, Al-Šarq, p. 211 sq.
- 14. Maqrīzī, Al-Sulūk 1/3, p. 909.
- 15. Ibn Aybak al-Dawādārī, Al-Durr al-fāḥir, p. 83; Al-'Aynī, 'Iqd al-ǧumān 4, p. 231.
- 16. Dates de son deuxième règne.
- 17. Pour un aperçu d'ensemble du problème de la correspondance entre Maḥmūd Ġazān et le sultan mamlouk dans l'intervalle qui sépare ces batailles de celle de Wādī al-Ḥaznadār, cf. Horst, « Eine Gesandschaft », p. 348-370.

offerte à cette délégation, l'ilhān engagea une discussion qui prit une forme d'invective à l'égard des Mamlouks, leur reprochant certaines attitudes et comportements négatifs. Le messager mamlouk, al Šayh al-Muǧīrī, répondit à «l'insulte» de l'ilhān par un discours encore plus vindicatif.

L'analyse de tels comportements, qui apparaissent dans les sources comme spontanés et violents, nous permettra de saisir les mécanismes de l'expression de l'hostilité dans un cadre diplomatique et les prises de positions politiques qui s'en dégagent.

Deux États à la recherche d'une légitimité religieuse

Les échanges épistolaires entre les Mongols de Perse et les Mamlouks étaient assez fréquents et s'accroissaient à la veille de chaque expédition militaire. En cela, les *ilḥān*-s mongols se basaient sur une tradition diplomatique ancienne ¹⁸ qui voulait qu'avant de verser le sang des ennemis, on leur envoie des lettres contenant des menaces et des ordres de soumission. Ainsi L'*ilḥān* mongol devançait chaque offensive militaire par l'envoi d'une lettre à son homologue mamlouk pour l'avertir de son arrivée et lui demander des concessions.

L'ilhān Maḥmūd Ġazān adressa donc une missive à al-Nāṣir Muḥammad avant la bataille de Marǧ al-Ṣuffar en 701/1302. Le texte de cette lettre a été conservé par les chroniqueurs mamlouks dans deux versions différentes ¹⁹. Il faut noter que, dans l'une des deux versions, le texte est introduit par les deux formules : « Avec la force du Dieu suprême » et « Au nom de Dieu le Tout miséricordieux » ²⁰. La première rappelle l'entête que l'on trouve souvent dans les lettres des khans mongols ²¹ mais le terme « Ciel/Tenggeri » est ici remplacé par « Dieu/Allah ». Cela peut être considéré comme la confirmation d'un changement, qui daterait d'au moins une génération et remonterait au règne d'Abāqa (r. 663-680/1265-1281) ²². La formulation mongole traditionnellement utilisée dans de pareilles situations s'en trouve bouleversée : les Ilhānide-s adoptent la même confession et le même langage que les Mamlouks. Ils s'adressent au sultan dans le même répertoire linguistique et religieux.

Dans sa lettre, l'ilḥān insiste sur l'appartenance des deux États à la même confession, l'islam ²³. Sur ce point Maḥmūd Ġazān rompt avec le discours traditionnel des Mongols et choisit d'utiliser celui des Mamlouks: un discours religieux dont le but essentiel est l'affirmation de la légitimité, d'abord au sommet de l'État, ensuite à la tête de la communauté des musulmans. En se convertissant à l'islam et en l'imposant comme la religion officielle des *Ilḥānide-s* ²⁴, Maḥmūd

- 18. Voir le contenu des lettres des *ilḥān-s* mongols et de leurs chefs d'armée: Ḥamāda, *Waṭā'iq*, p. 352, 353, 354, 355, 360, 361, 362.
- 19. *Ibid.*, p. 386; cf. Aigle, « La légitimité », p. 19 et Annexe 2, p. 28-29.
- 20. Al-ʿAynī, ʿIqd al-ǧumān 4, p. 133; Baybars al-Manṣūrī, Zubdat al-fikra, p. 337.
- **21.** La formule mongole est *möngke tenggeri küncündür* (« Avec la force du Ciel éternel »), cf. Aigle, « The

Mongol invasions », note 27, p. 30.

- 22. Cf. Amitai-Preiss, «An Exchange», p. 11-33.
- 23. Ibn Aybak al-Dawādārī, Al-Durr al-fāḥir, p. 53.
- 24. Ibn Kaḥīr, Al-Bidāya, vol. 13, p. 340; Al-ʿAynī, ʿIqd al-ǧumān, vol. 3, p. 280-281; Al-Ṣayyād, Al-Šarq, p. 250-252; Amitai-Preiss, «Ghazan, Islam and Mongol», p. 1-10; Melville, «Pādshāh-i Islām», p. 159-177.

Ġazān prend clairement son indépendance vis à vis de l'autorité des grands khans de l'Empire mongol ²⁵. Cette manière d'imposer son pouvoir montre à quel point il est à la recherche d'une certaine légitimité politique; légitimité qui lui fait défaut en raison de la manière autoritaire dont il accéda au trône après une guerre civile de six mois ²⁶.

Cette idéologie officielle, qui est une idéologie de légitimation, inaugure une nouvelle ère dans les relations entre les Mamlouks et les Mongols. Le conflit va désormais s'installer entre deux parties de la même « umma/communauté des croyants ».

Le nouveau discours politique des Mongols de Perse, emprunté au discours des sultans mamlouks, se fonde sur l'idée qu'il faut assurer la défense des terres de l'islam ²⁷. Mais, on peut considérer aussi qu'il s'agit d'une autre forme de l'expansionnisme territorial mongol ²⁸, dont les buts sont variés: politique, stratégique et surtout économique ²⁹. Cela induit néanmoins un important changement: l'État *ilḥānide* adopte une religion officielle qui rompt avec son discours pré-islamique favorable à la liberté de culte ³⁰.

Dans la suite de sa lettre, l'ilhān mongol explique pourquoi il n'avait laissé qu'un léger détachement militaire en Syrie: sa mission était d'assurer la sécurité des frontières et de maintenir l'ordre dans cette région nouvellement conquise 31. En premier lieu, il s'intéresse à la situation de ses nouveaux « sujets » 32, comme il les appelle sans les identifier. Mais on devine qu'il fait, en réalité, allusion à tous les sujets syriens de l'État mamlouk. Dorénavant, les habitants de la Syrie sont les sujets de l'ilhānat de Perse, et cela entre dans la continuité du projet universel mongol qui se traduit par la soumission de tous les peuples à l'Empire gengis-khanide 33. Déjà, depuis le temps de Hülegü (m. 663/1265), l'expression « de l'Oxus à l'Égypte » 34 apparaît fréquemment dans les sources ilhānide-s 35 et elle inclut, naturellement, le Bilād al-Šām.

En deuxième lieu, Maḥmūd Ġazān veut probablement montrer qu'il est conscient de la difficulté à réaliser le transfert d'une autorité mamlouke à une autorité mongole en Syrie et du temps nécessaire pour que les habitants acceptent leurs nouveaux maîtres. Cette idée, à savoir la peur que ressentirait la population syrienne ³⁶, confirme l'existence d'une image très négative de l'armée mongole à cause des actes de pillage et de confiscation des biens dans toutes les villes syriennes lors de l'offensive militaire de 699/1300.

- 25. Iqbāl, Tārīḥ al-Maġūl, p. 276; Sur le revers d'un dirham datant du règne de Maḥmūd Ġazān est gravé: «Hākan-i a'zam Ġazān sulṭān Maḥmūd», cf. http://mehmeteti.150m.com/ilkhānids/ME092. htm» (consulté le 10/05/2007); Allsen, «Changing Forms», p. 223-241.
- 26. Spuler, «Gaykhātū», p. 1005.
- **27.** Cf. Aigle, « The Mongol invasions »; Broadbridge, « Mamluk legitimacy », p. 91-118.
- 28. Amitai-Preiss, « Mongol Imperial », p. 57-72.
- 29. Gubrān, « Muḥāwalāt al- Maġūl », p. 138-155.
- 30. Ibn Taymiyya, Mağmū' fatāwa, vol. 28, p. 551.
- 31. Ibn Aybak al-Dawādārī, Al-Durr al-fāḥir, p. 54.
- 32. Ibid., p. 54.

- 33. Lemercier-Quelquejay, La paix mongole, p. 49.
- 34. Aigle, «Loi mongole», p. 972.
- 35. Ibid., note 5, p. 972.
- 36. Ḥamāda, Waṭā'iq, p. 384; Champs lexical de la peur, de l'angoisse, de l'inquiétude: ex. ǧafl (frayeur, fuite), al-irḡāf (fomenter des troubles). Cf. Maqrīzī, Al-Sulūk 1/2, p. 409, 423, 424, 473, 600; ibid., 1/3, p. 691, 694, 696, 889, 909, 930, 934; Baybars al-Manṣūrī, Kitāb al-Tuḥfa al-mulūkiyya, p. 41, 73, 78, 98, 100, 156, 160, 163, 165. Cette idée de la peur sera développée dans le cadre de ma thèse de doctorat intitulée «la présence mongole dans l'espace mamlouk» (université de Tunis Ephe, Paris).

Enfin, l'ilḥān mongol, après avoir énoncé l'ensemble des arguments qui justifient son retrait de Syrie en 699/1300, semble appeler le sultan mamlouk à conclure la paix entre les deux États coreligionnaires ³⁷. Mais, cet appel peut être également interprété comme une demande de soumission ³⁸. Selon lui, la fin des hostilités permettrait d'assurer la sécurité des habitants de la Syrie et faciliterait la route du commerce terrestre ³⁹.

Le sultan mamlouk envoya une ambassade porteuse d'une missive écrite ⁴⁰ pour répondre à cette lettre. Tout comme le texte de l'*ilḥān* mongol, le contenu de la réponse d'al-Nāṣir Qalawūn est dominé par un lexique religieux ⁴¹. Cela confirme le passage à une nouvelle conjoncture où les États mamlouk et mongol se présentent, chacun, comme l'unique et grande puissance du monde musulman. Dans la suite de sa réponse, le sultan mamlouk soutient le raid de son armée sur Mārdīn et le qualifie d'acte légitime ⁴². Il dément aussi tous les actes de pillage perpétrés par ses soldats ⁴³ et refuse d'envoyer des cadeaux qui symboliseraient une forme d'allégeance aux Mongols ⁴⁴.

La discussion entre Maḥmūd Ġazān et Ḥusām al-Dīn al-Muǧīrī: Deux perceptions de l'autre qui s'affrontent

Pour répondre à la lettre de l'ilhān mongol, al-Nāṣir Qalawūn décida donc d'envoyer une ambassade dôtée d'une réponse écrite. À ce propos, deux points sont à préciser:

– En premier lieu, la formation de l'ambassade: elle est composée de deux ambassadeurs selon Baybars al-Manṣūrī et Ibn Aybak al-Dawādārī. Ces derniers mentionnent l'émir Ḥusām al-Dīn al-Muǧīrī et le qāḍī 'Imād al-Dīn al-Sukkarī ⁴⁵. Mais les autres sources mentionnent trois ambassadeurs: soit l'émir Ḥusām al-Dīn al-Muǧīrī, l'émir Šams al-Dīn al-Tītī et le ḥatīb de la mosquée al-Ḥakīm, 'Imād al-Dīn al-Sukkarī ⁴⁶; soit le ḥatīb de la mosquée al-Ḥakīm, le nāẓir du Dār al-ʿadl 'Imād al-Dīn al-Sukkarī et un émir Āḥūr des Burǧiya sans le nommer ⁴⁷, lequel correspond probablement à Ḥusām al-Dīn al-Muǧīrī.

Quant à al-Nuwayrī⁴⁸, il nie l'envoi de messagers mamlouks et affirme que la réponse du sultan mamlouk a été expédiée avec les ambassadeurs mongols qui retournaient vers l'ilhān;

– En second lieu, la lettre du sultan mamlouk nous est parvenue par le biais des chroniques arabes ⁴⁹. Cependant l'ensemble de ces sources passe sous silence la discussion entre le messager mamlouk et Maḥmūd Ġazān, à l'exception d'Ibn Aybak al-Dawādārī et de l'auteur anonyme

- 37. Ibn Aybak al-Dawādārī, Al-Durr al-fāḥir, p. 56; Baybars al-Manṣūrī, Zubdat al-fikra, p. 337.
- 38. Aigle, « La légitimité », p. 21.
- 39. Ibn Aybak al-Dawādārī, Al-Durr al-fāķir, p. 55.
- 40. Al-Nuwayrī, Nihāyat al-Arab 31, p. 430.
- 41. IbnAybakal-Dawādārī, Al-Durral-fāḫir, p. 66-70; Al-ʿAynī, ʿIqd al-ǧumān 4, p. 158-168; Baybars al-Manṣūrī, Zubdat al-fikra, p. 341-346; Aigle, «La légitimité islamique», p. 19-20.
- 42. Ibn Aybak al-Dawādārī, Al-Durr al-fāḥir, p. 66;

- Al-'Aynī, 'Iqd al-ǧumān 4, p. 159.
- 43. Ibn Aybak al-Dawādārī, Al-Durr al-fāḥir, p. 66.
- 44. Ibid., p. 67; Al-'Aynī, 'Iqd al-ğumān 4, p. 167.
- 45. Baybars al-Manṣūrī, Kitāb al-Tuḥfa al-mulūkiyya, p. 161; Ibn Aybak al-Dawādārī, Al-Durr al-fāḥir, p. 65.
- 46. Maqrīzī, Al-Sulūk 1/3, p. 915-916.
- 47. Al-Yūnīnī, Dayl 2, p. 214.
- 48. Al-Nuwayrī, Nihāyat al-Arab 31, p. 430.
- 49. Voir supra.

édité par Zetterstéen ⁵⁰. Dans ces deux chroniques, c'est Ḥusām al–Dīn al-Muǧīrī lui-même qui fait fonction de narrateur, après son retour au Caire. La version d'Ibn Aybak al-Dawādārī serait de première main puisqu'il la tiendrait de la bouche même d'al-Muǧīrī ⁵¹. C'est sans doute pour cette raison que l'on trouve plus de détails dans cette source notamment sur ce qu'il lui est advenu en Azerbaïdjan (son emprisonnement puis sa libération en 704/1304 ⁵²).

Quoi qu'il en soit, les chroniques arabes restent le seul moyen à notre disposition pour vérifier si cette discussion a effectivement eu lieu avec tous ces détails ou non, puisqu'elle n'a pas été rapportée par les autres sources ⁵³.

Cette discussion s'inscrit dans le cadre de la mission diplomatique orale qui vient traditionnellement compléter le message écrit. Dans la plupart des ambassades mamloukes la désignation des envoyés est faite par les émirs mamlouks ⁵⁴ et en se référant à des critères bien définis (tels que la sagesse, la sérénité, l'honnêteté) ⁵⁵. En général ces ambassadeurs sont choisis parmi les émirs et les juges. L'ambassade menée par Ḥusām al-Dīn al-Muǧīrī ne fait pas exception à cette règle: on sait que l'ambassadeur qui a été désigné pour se confronter à l'ilḥān mongol, al-Muǧīrī, est un émir mais on ne connaît pas grand chose de sa biographie. Ibn Ḥaǧar al-ʿAsqalānī, précise seulement qu'il était un rasūl (envoyé) mamlouk dépêché auprès de l'ilḥān mongol en 701/1302 ⁵⁶.

La discussion entre le souverain et al-Muǧīrī porta sur plusieurs volets qu'il est utile de détailler de manière à définir avec précision les deux perceptions opposées qui s'en dégagent.

Le premier volet porte sur l'appellation : Ġazān demande au messager mamlouk son nom et prénom. Al-Muǧīrī lui répond en distinguant entre son ism (Uzdimur / prénom de naissance), son nom de nisba (al-Muǧīrī / d'après le nom du marchand d'esclave) et son laqab (Ḥusām al-Dīn / nom honorifique) et en expliquant l'utilité et la fonction de chaque nom; cela pour répliquer aux contestations de Ġazān concernant l'originalité des noms mamlouks. Al-Muǧīrī, en réponse à la question de Ġazān au sujet de son origine ethnique (ǧins) indique qu'il est un Qipčak, c'est-à-dire issu des peuples turciques. Aussi donne-t-il des informations sur le fonctionnement de l'esclavage mamlouk : les futurs mamlouks, qui sont issus de groupes d'esclaves achetés très jeunes et en grand nombre, sont distingués selon leur appartenance à tel ou tel marchand d'esclaves ⁵⁷. À un certain âge ⁵⁸, probablement l'âge adulte, l'esclave « ajoute » à sa liste de noms un laqab distinctif que l'on peut considérer comme son « surnom mamlouk ».

Quant au deuxième volet, il concerne la hiérarchie de l'État mamlouk. L'ilḥān mongol s'interroge sur le statut de l'envoyé égyptien, et s'étonne qu'Al-Muǧīrī se comporte comme un

- 50. Ibn Aybak al-Dawādārī, Al-Durr al-fāḥir, p. 71-76; Zetterstéen, Beiträge zur Geschichte, p. 101-103.
- 51. Ibn Aybak al-Dawādārī, Al-Durr al-fāḥir, p. 71.
- 52. Ibid., p. 127.
- 53. Pour les sources persanes, cf. Rašīd al-Dīn, Ġami' al-Tawārīḥ; Ḥāfiz-i Abrou, Chronique; Ḥwandamir, Ḥabibu's-siyar; Defremery, «Fragments de géographes », p. 105-162.
- 54. Ibn Aybak al-Dawādārī, Al-Durr al-fāḥir, p. 65.

- 55. Cf. Ibn al-Fārra', Rusul al-mulūk.
- 56. Ibn Ḥaǧar al-'Asqalānī, Al-Durar al-Kāmina I, notice biographique n° 881 (Uzdimur al-Muǧīrī), p. 377; remarque: on ne dispose pas d'informations sur le lignage d'al-Muǧīrī.
- 57. Zetterstéen, Beiträge zur Geschichte, p. 101; Ibn Aybak al-Dawādārī, Al-Durr al-fāḥir, p. 71.
- 58. Ibid., p. 71.

soldat au service du sultan en dépit de son statut d'émir ⁵⁹. Celui-ci lui rétorque que le système mamlouk est fondé sur une structure verticale, marquée par la centralisation politique et administrative autour de la personne du sultan : « al-amīr ǧundīyu al-sulṭān ⁶⁰ ». Ainsi, il nous éclaire sur la situation juridique du Mamlouk qui, après la mort de son maître (le sultan), fera automatiquement partie de l'héritage de celui qui lui succédera : « anā mamlūkuhu wa-mamlūku abūhu wa-aḥūhu ⁶¹ ».

Par sa manière de poser des questions sur l'origine du système mamlouk, Maḥmūd Ġazān met en cause le fonctionnement et la légitimité de l'État mamlouk qui dépend, pour exister et résister aux menaces intérieures ou extérieures, d'un réseau d'achat d'esclaves majoritairement originaires de la région du Qipčak dans la Horde d'Or.

Dans le troisième volet, Ḥusām al-Dīn al-Muǧīrī expose l'historique des batailles qui ont opposé Mongols et Mamlouks depuis 658/1260. Il insiste sur le bilan positif du côté mamlouk ⁶², les soldats n'ayant fui le champ de bataille qu'une seule fois en 699/1300 et non par peur, mais en raison de la dispersion de l'armée mamlouke sur plusieurs fronts ⁶³. Version qui peut être mise en doute puisque les Mamlouks avaient déplacé loin du Caire presque l'armée entière et que, seul Baybars al-Manṣūrī, avait été laissé avec des soldats de la cavalerie dans la capitale ⁶⁴. En fait, cette manière de présenter les événements sert avant tout à « gonfler » l'espace territorial mamlouk et à le présenter comme un grand État qui défendrait ses propres intérêts stratégiques et économiques au cœur du Dār al-islām. Al-Muǧīrī conclut que, suite aux multiples défaites de l'armée mongole, le souverain ilḥānide n'est plus considéré comme un danger réel pour l'armée mamlouke : une telle image remet en cause la « légende » des guerriers Mongols soi-disant imbattables et terrifiants!

De son côté, Maḥmūd Ġazān aborde un sujet très sensible, celui de la mauvaise réputation des émirs mamlouks qui préfèreraient fréquenter les hommes « al-Murdān » au lieu des femmes. Al-Muǧīrī répond à cette provocation par la précision que ces comportements licencieux ont débuté avec l'arrivée en Égypte d'un émir mongol nommé Ṭaraġāī 65 et de ses compagnons « šabāb min awlādi al-tatār 66 ». Ce ne serait que suite à leur comportement que le phénomène se serait propagé et que la grande beauté des hommes mongols 67 aurait commencé à fasciner les émirs mamlouks. Cette réponse d'al-Muǧīrī appelle des interrogations sur l'image qu'avait la société mamlouke des immigrés mongols, ceux que l'on appelait « al-wāfidiyya » et qui entrèrent en Syrie et en Égypte pacifiquement. Ces immigrés, par leurs traditions et leurs mœurs mais aussi par leurs comportements considérés comme déviants 68, en particulier leur pratique singulière

```
59. Ibid., p. 72.
```

^{60.} Ibid., p. 72.

^{61.} *Ibid.*, p. 72; Ayalon, « L'esclavage », Introduction IV-V.

^{62.} Ibn Aybak al-Dawādārī, Al-Durr al-fāḥir, p. 73.

^{63.} Ibid., p. 73.

^{64.} Baybars al-Manṣūrī, Zubdat al-fikra, p. 314; Maqrīzī, Al-Sulūk 1/3, p. 879.

^{65.} Țaraġāī ibn 'Abd Allāh al-Tatarī immigra en Égypte à la tête d'un groupe de Mongols Ouïrates en 695/1296: cf. Ibn Taġrī Birdī, *Al-Manhal*, vol. 6, notice biographique nº 1238, p. 381.

^{66.} Ibn Aybak al-Dawādārī, Al-Durr al-fāḥir, p. 74; Zetterstéen, Beiträge zur Geschichte, p. 102.

^{67.} Cf. Maqrīzī, Kitāb al-mawā'iz 2, p. 22; Al-'Aynī, 'Iqd al-ğumān 3, p. 356.

^{68.} Al-'Aynī, 'Iqd al-ğumān 3, p. 306.

de la religion (ils ne faisaient pas le jeûne du ramadān ⁶⁹), étaient perçus comme étrangers ⁷⁰ ou ennemis de l'intérieur ⁷¹ et leur croyance dans l'islam était contestée et considérée comme superficielle.

Maḥmūd Gazān se montre à nouveau extrêmement provocateur quand il demande au messager mamlouk d'établir une comparaison entre les femmes mamloukes et les femmes mongoles ⁷². Pour la deuxième fois, al-Muǧīrī, par sa réponse vindicative, transgresse le protocole diplomatique. Il qualifie les femmes mamloukes de « musulmanes pratiquantes » et « voilées » contrairement aux femmes mongoles : « Nos femmes ont de la pudeur et se couvrent le visage devant Dieu – qu'Il soit exalté – et devant les gens [tandis que] les vôtres, vous les connaissez mieux que quiconque ! » ⁷³. À travers cette polémique, il est intéressant de noter que, d'après ce chroniqueur, le degré d'islamisation d'un peuple se vérifie à l'aune de la moralité des femmes ! Cette déclaration montre à quel point les Mamlouks remettaient en cause l'islamisation des Mongols de Perse ⁷⁴.

Les questions inquisitrices de Maḥmūd Ġazān s'achèvent sur deux critiques fondamentales : d'abord, il relève l'importance de la présence des Turks dans l'armée mamlouke 75; or ces Turks font partis de l'Empire mongol et les Mamlouks, qui ne sont, selon l'ilḥān, que des esclaves d'humble provenance, n'ont pas, conformément à la šarī a, la légitimité pour soumettre les autres peuples 6. Ensuite, il met en avant les craintes et les insatisfactions des émirs mamlouks syriens qui choisissent de quitter le sultanat pour l'ilḥānat de Perse 77. Cela est dû, notamment, aux risques qu'ils encoururent lors de la vague d'arrestations et d'exécutions lancés par le sultan Lāǧīn (r. 696-698/1297-1299) et son nā'ib Mankutamur (698/1299) 78.

Après avoir menacé de mort «*irmūhum fi-l-manǧanīq*» ⁷⁹ les messagers mamlouks pour avoir enfreint le protocole, l'*ilḫān* se décida finalement à les emprisonner dans une madrasa à Damas ⁸⁰ puis en Perse ⁸¹. Ils furent libérés après la mort de Maḥmūd Ġazān et, son successeur Ūlǧaytū (r. 704-716/1304-1316), leur fit un accueil chaleureux et organisa une réception en leur honneur ⁸². En effet, ce dernier avait choisi de rompre avec la politique de Maḥmūd Ġazān et d'opérer un rapprochement avec le sultanat mamlouk.

- 69. Ibid., p. 308.
- 70. Maqrīzī, Al-Sulūk 2/1, p. 22.
- 71. Al-'Aynī, 'Iqd al-ğumān 3, p. 306.
- 72. Ibn Aybak al-Dawādārī, Al-Durr al-fāķir, p. 74.
- 73. Inna nisā'anā yastaḥīna min Allāhi ta'ālā, wa mina al-nās wa yasturna wuğūhahuna, wa nisā'ukum antum a'lamu bihuna wa biḥālhuna (ibid., p. 74); Sur la mauvaise réputation des femmes tatars, voir Ibn Taymiyya, Fatāwī al-nissā', p. 12.
- 74. Cf. Raff, Remarks.
- 75. Ibn Aybak al-Dawādārī, Al-Durr al-fāḥir, p. 75; Zetterstéen, Beiträge zur Geschichte, p. 103.

- 76. Dans une lettre adressée par l'ilḥān mongol Abāqa au sultan mamlouk al-Ṣāhir Baybars (r. 658-678/1260-1277), il le traite d'« esclave vendu à Siwas » (cf. Al-ʿAynī, ʿIqd al-ǧumān 2, p. 43).
- 77. Ibn Aybak al-Dawādārī, Al-Durr al-fāḥir, p. 75; Zetterstéen, Beiträge zur Geschichte, p. 103.
- 78. Maqrīzī, Al-Sulūk 1/3, p. 852.
- 79. Ibn Aybak al-Dawādārī, Al-Durr al-fāḥir, p. 74.
- 80. Ibid., p. 76; Zetterstéen, Beiträge zur Geschichte, p. 103.
- 81. Ibid., p. 103.
- 82. Ibn Aybak al-Dawādārī, Al-Durr al-fāḥir, p. 127.

L'État ilḥānide, à travers le discours de son souverain Maḥmūd Ġazān, se présente comme un groupe culturel et social homogène face à un autre « hétérogène », les Mamlouks. Malgré les critiques et l'apparente incompréhension, l'ilḥān semble avoir une connaissance approfondie du sultanat mamlouk. Et, en effet, même en temps de guerre, un certain nombre d'informations circulait par delà les frontières que ce soit par le biais des caravanes de marchands ou des déplacements de populations.

Ceci étant on ne peut que s'interroger sur la réalité des faits présentés dans ce récit, transmis par deux sources arabes. D'autant plus qu'al-Muǧīrī l'aurait exposé oralement à son ami, le père d'Ibn Aybak al-Dawādārī, après son retour au Caire, soit postérieurement à la mort de Maḥmūd Ġazān. Le non-respect du « protocole diplomatique » et la liberté de ton donnent à penser que cette discussion pourrait avoir été inventée (ou, du moins, exagérée) par al-Muǧīrī lui-même. Néanmoins, elle traduit la volonté, partagée par deux auteurs de la période mamlouke, d'offrir une image complexe des *Ilhānide-s*.

Ainsi, indépendamment de l'existence réelle, « historique » de cette discussion, celle-ci montre qu'au début du xIV^e siècle les deux États, à la fois proches et ennemis, étaient capables de débattre de leur légitimité respective et, à travers la polémique, d'acquérir une reconnaissance mutuelle.

Références bibliographiques

Instruments de travail

EI² = Encyclopédie de l'Islam, 2^e édition. Barthold, W. et Boyle, J.A., «Ġazān», II, p. 1067-1068. Spuler, B., «Gaykhātū», II, p. 1004-1005.

Sources arabes

- Al-'Aynī, 'Iqd al-Ğumān fi Tārīḥ Ahl al-Zamān, éd. Muḥammad Muḥammad Amīn, al-Hay'a almiṣriyya al-'āma li-l-Kitāb, vol. 3 et 4, Le Caire, 1988-1992.
- Baybars al-Manṣūrī, *Kitāb al-Tuḥfa al-Mulūkiyya* fī-l-Dawla al-Turkiyya, éd. ʿAbd al-Ḥamīd Ṣaliḥ Ḥamdān, al-Dār al-Miṣriya al-Lubnaniya, Le Caire, 1987.
- —, Zubdat al-fikra fī Tārīḥ al-hiğra 650-707, vol. 9, éd. Zubayda Muḥammad ʿAṭā, Le Caire, s. d.
- Ibn Aybak al-Dawādārī, Kanz al-Durar wa-Ğāmi' al-Gurar: vol. 8. Al-Durra al-Zakiyya fi al-Dawla al-Turkiyya, éd. Haarmann, Le Caire, 1971.
- —, Kanz al-Durar wa-Ğāmi' al-Ġurar: vol. 9. Al-Durr al-fāḥir fī Sīrat al-Malik al-Nāṣir, éd. Hans Robert Roemer, Deutsches Archäologisches Institut Kairo, Le Caire, 1960.

- Ibn al-Fārra', Rusul al-mulūk wa man yaṣlūhu li-l-risāla wa-l-sifāra, Matba^cat laǧnat al-ta'līf wa-l-našr wa-l-tarǧama, Le Caire, 1947.
- Ibn Ḥabīb, Taḍkirat al-Nabīh fī Ayyami al-Manṣūr wa Banīh, vol. 2, éd. Muḥammad Muḥammad Amīn, Le Caire, 1982.
- Ibn Ḥaǧar al-'Asqalānī, Al-Durar al-Kāmina fī A'yān al-Mi'a al-Ṭāmina, éd. Muḥammad Said Ǧād Al-Ḥaqq, Dār Al- Kutub Al-Hadīṭa, Le Caire, 1966.
- Ibn Katīr, *Al-Bidāya wa-l-Nihāya fī-l-Tārīḥ*, Maktabat al-Ma^cārif, Beyrouth, 1990.
- Ibn Taġrī Birdī, Al-Manhal al-Ṣāfī wa-l-Mustawfī ba'd al-Wāfī, éd. Muḥammad Muḥammad Amīn, al-Hay'a al-miṣriya al-'āma li-l-Kitāb, vol. 6, Le Caire, 1990.

- Ibn Taymiyya, Mağmū' Fatāwa, vol. 28, Maktabat Ibn Taymiyya, s.l, 1982.
- Ibn Taymiyya, *Fatāwī al-nissā*', éd. Ibrahīm Muḥammad al-Ğamal, Dār Būslāma li-l-našr, Tunis, 1985.
- Maqrīzī, Al-Sulūk li-ma'rifat duwal al-mulūk 1/3, éd. Muḥammad Muṣtafa Ziyāda, Maṭba'at laǧnat al-t'alīf wa-l-našr wa-l-tarǧama, Le Caire, 1956.
- —, Al-Sulūk li-maʻrifat duwal al-mulūk 2/1, éd. S.A.F. 'Ašūr, Le Caire, 1970.
- —, Kitāb Al-mawā^ciz wa-l-i^ctibār fī dikr al-Ḥiṭaṭ wa-lātār, Dār Ṣādir, Beyrout, s. d.
- Mufaḍḍal ibn Abī'l-Faḍa'il, Al-Nahǧ al-sadīd wa-l-durr al-farīd fīmā ba'da ta'rīḥ Ibn al-'Amīd, Histoire

- des sultans mamlouks, texte arabe publié et traduit en français par Blochet, in *Patrologia Orientalis* XIV/3, nº 69, éditions Brepols, Turnhout, Belgique, 1983.
- Al-Nuwayrī, Nihāyat al-arab fī funūn al-adab 31, éd. Sa'īd al-Bāz al-'Arīnī, al-Hay'a al-miṣriyya al-'āma li-l-kitāb, Le Caire, 1992.
- Al-Yūnīnī, Dayl mir'āt al-zamān fī tārīḥ al-a'yān, Early Mamluk Syrian Historiography, Li Guo (éd), vol. 2 (texte arabe), Brill, 1998.
- Zetterstéen, Beiträge zur Geschichte der Mamlukensultane in den Jahren 690-741 der Higra nach Arabischen Handschriften, 1919.

Sources persanes

- Defremery, C., « Fragments de géographes et d'historiens arabes et persans inédits, relatifs aux anciens peuples du Caucase et de la Russie », *JourAs*, 4^e série, XVII, février-mars 1851, p. 105-162.
- Ḥāfiz-i Abrou, Chronique des Rois Mongols en Iran, Texte persan édité et traduit par K. Bayani, Librairie d'Amérique et d'Orient, Adrian Maisonneuve, Paris, 1993.
- Hwandamir, Ḥabibu's- siyar, Tome Three: The Reign of the Mongol and the Turk, Part One: Genghis Khan Amir Temür, Part two: The History of the Mamluks of Egypt. Translated and edited by W.M. Thackston, published at the Department of Near Eastern Languages and Civilisations, Harvard University, 1994.
- Rašīd al-Dīn, Ğami' al-Tawārīḫ, Tāriḫ Ġazān Ḥān, Trad. Fū'ād 'Abd-al-Mu'ṭī al-Ṣayyād, al-Dār al-taqāfiyya li-l-kitāb, Le Caire, 2000.

Études

- Aigle, D., «Loi mongole vs loi islamique. Entre mythe et réalité », Annales. Histoire, Sciences Sociales 5/6, 2005, p. 971-996.
- —, « La légitimité islamique des invasions de la Syrie par Ġazān ḫān », Eurasian Studies, V/1-2, 2006, p. 5-29.
- —, « The Mongol invasions of Bilād al-Šām by Ġazān ḥān and Ibn Taymiyya's three "anti-Mongol" fatwas », Mamluk Studies Review 11/2, 2007.
- Allouche, A., «Tegüder's ultimatum to Qalāwūn», dans *IJMES* 22, n° 4, 1990, p. 437-446.
- Al-Ṣayyād, F.A., Al-Šarq al-islāmī fi ʿahdi al-īlḫāniyīn, Markaz al-waṯā'iq wa-l-dirāsāt al-insāniyya, Al-Daouha, 1987.
- Allsen, T.T., « Changing Forms of Legitimation in Mongol Iran », dans G. Seaman and D. Marks (éds.), Rulers from the Steppe: State Formation on the Eurasian Periphery, Los Angeles, 1991, p. 223-241.

- Amitai-Preiss, R., « In the aftermath of 'Ayn Ğālūt: the beginnings of the Mamluk Ilḥānid cold war », *Al-Masâq* III, 1990, p. 1-21.
- —, «An Exchange of Letters in Arabic between Abaγa Ilḫān and Sultan Baybars (A.H. 667 / A.D. 1268-1269) », Central Asiatic Journal 38, 1994, p. 11-33.
- —, Mongols and Mamluks. The Mamluks Ilḫānids War (1260-1281), Cambridge Studies in Islamic Civilisation, 1995.
- —, «Ġazān, Islam and Mongol tradition: A view from the Mamluk Sultan », BSOAS 59, n° 01, 1996, p. 1-10.
- —, « Mongol Imperial Ideology and the Ilkhanid War against the Mamluks », dans Reuven Amitai-Preiss et D. Morgan (éds.), The Mongol Empire and its Legacy, Leiden, 1999, p. 57-72.
- —, «The conversion of Tegüder Ilḥān to Islam», JSAI 24, 2001, p. 15-43.

- —, «Whither the Ilḫānid Army? Ġazān's First Campaign into Syria (1299-1300) », dans N. Di Cosmo (éd.), Warfare in Inner Asian History, Leiden, 2002, p. 221-264.
- —, « The resolution of the Mongol-Mamluk War », dans Reuven Amitai-Preiss et Michal Biran (éds.), Mongols, Turks, and others, Eurasian nomads and the sedentary world, Leiden-Boston-Brill, 2005, p. 359-390.
- Ayalon, D., «L'esclavage du Mamlouk», dans *The Mamluk Military Society* I, Collected Studies,
 Variorum Reprints, London, 1979, p. 1-66.
- Broadbridge, A.F., «Mamluk legitimacy and the Mongol, The reigns of Baybars and Qalāwūn», MSR V, 2001, p. 91-118.
- Fiey, J.M., « Pourquoi la tentative de rapprochement Mongol-Mamlouk échoua-t-elle sous Tegüder-Aḥmad et Qalāwūn? », Annales d'histoire et d'archéologie 3, faculté des Lettres et des Sciences humaines, université Saint-Joseph, 1984, p. 1-33.
- Ḥamāda, A.M., Waṭā'iq al-ḥurūb al-ṣalibiyya wa-lġazw al-maġūlī li-l-'ālam al-islāmī (1064-1404), Mū'asasat al-risāla, Beyrouth, 1986.

- Horst, H., « Eine Gesandschaft des Mamluken al-Malik an-Nasir im ilhan-Hof in Persien », dans W. Hoenerbach (éd.), Der Orient in der Forschung: Festschrift für Otto Spies zum 5 April 1966, Wiesbaden, 1967, p. 348-370.
- Huṭayṭ, A., Qaḍāyā min tārīḥ al-mamālīk al-siyāsī wa-l hadarī, Al-Fūrat, Beyrouth, 2003.
- Iqbāl, A., Tārīḫ al-Maġūl munḍu ḥamlat Ǧengis Ḥān ḥatta qiyām al-dawla al-Taymūriyya, traduction de ʿAbd-al-wāhib ʿAlūb, al-maǧmaʿ al-taqāfī, Abū Zabī, 2000.
- Ğubrān, N.M., «Muḥāwalāt al- Maġūl li-l-sayṭara
 'alā ṭarīq al-ḥarīr », Dirasāt Tāriḫiyya 39-40,
 université de Damas, 1991, p. 138-155.
- Lemercier-Quelquejay, Ch., La paix mongole: Joug Tatar ou paix Mongole?, Flammarion, Paris, 1970.
- Melville, C., « Pādshāh-i Islām: The Conversion of Sultan Maḥmūd Ghāzān Khān », Pembroke Papers 1, 1990, p. 159-177.
- Raff, Th., Remarks on an anti-Mongol fatāwī Ibn Taimiya, Leiden, 1973.